

Perspectives

RÉVISION DE NOTREWWINNIPEG – LANÇONS LA CONVERSATION

La durabilité environnementale peut être appliquée aux domaines suivants. À quoi d'autre peut-on l'appliquer?

La préservation de l'environnement naturel

La réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le réacheminement des déchets solides

La qualité de l'eau et de l'air

La réduction du ruissellement des eaux pluviales

L'efficacité énergétique

La croissance urbaine et les infrastructures durables

Les aménagements axés sur les transports en commun

La maximisation des options de transport en commun

La protection des ressources patrimoniales

La collaboration avec la région de la capitale, les partenaires communautaires et les autres niveaux de gouvernement

À quoi sert une perspective?

NotreWinnipeg a été créé avec comme principe directeur la durabilité environnementale, sociale et économique. La combinaison de ces trois éléments est essentielle au bien-être de Winnipeg sur le long terme. C'est pourquoi ils serviront de base essentielle à tout le processus de révision de *NotreWinnipeg*.

Alors que nous avancerons dans le processus de révision, nous encourageons les résidents et résidentes à garder ces trois perspectives de base à l'esprit pour diriger leurs discussions, car ce sont elles qui, en fin de compte, modèleront l'élaboration des politiques, la planification à long terme et les prises de décisions.

Durabilité environnementale

Cette perspective vise la proactivité quant au développement durable, aux risques liés au changement climatique et à la réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Dans cette optique, la Ville et les résidents qu'elle sert doivent comprendre les effets du développement urbain et des choix de mode de vie sur les causes principales du changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles. C'est à nous tous qu'il incombe de répondre à ces effets, de nous y adapter et de les limiter pour pouvoir subvenir aux besoins essentiels en ressources environnementales et naturelles de notre génération et des générations à venir.

On traite de la durabilité environnementale dans les directives existantes liées à la promotion d'actions durables du point de vue environnemental au sein du service public, à la préservation de zones naturelles et de terres d'importance écologique et à la réduction de l'impact environnemental de nos actions. Cela se traduit par la réduction des déchets, la conservation de l'eau, l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela comprend aussi la création de partenariats communautaires et la détermination d'objectifs et d'indicateurs à long terme, lesquels doivent être intégrés dans les prises de décisions, la planification de processus et l'établissement de rapports destinés au public.

Cette perspective a été appliquée aux domaines suivants; à quoi d'autre peut-on l'appliquer?

Les communautés amies des aînés

La réduction de la pauvreté

Le logement

Les transports

Les arts, la culture et les services récréatifs

Cette perspective a été appliquée aux domaines suivants; à quoi d'autre peut-on l'appliquer?

L'infrastructure

La prestation de services

La programmation et les partenariats (locaux et internationaux)

La durabilité économique et environnementale axée sur la prospérité personnelle et sociale

La croissance de la population

La construction de communautés entières

L'abordabilité du logement

Les perspectives d'emploi

Équité sociale

Cette perspective concerne le fait de traiter les gens justement, de reconnaître et de respecter les différences, et d'en tenir compte. Il s'agit de supprimer les barrières systémiques pour créer des endroits où chacun se sent à sa place, se sent habilité et dont tous bénéficient également. Cela signifie aussi qu'il faut travailler pour faire en sorte que les personnes faisant face à ces barrières puissent satisfaire plus facilement leurs besoins essentiels, avoir une bonne qualité de vie abordable, et avoir accès à un environnement conçu de façon universelle bénéficiant à tous les âges et à toutes les conditions.

On tient compte de l'équité sociale dans les directives existantes liées à la création de l'équité, de l'inclusion et de l'accès aux programmes, services et installations de la municipalité dans le but de répondre aux besoins de la communauté à travers l'établissement de partenariats stratégiques, la planification d'activités et la constitution d'une main-d'œuvre diverse et innovatrice.

Un exemple de la façon dont nous travaillons en faveur de l'équité sociale est la réduction des obstacles à la participation aux programmes sociaux et récréatifs des communautés ethnoculturelles et à faibles revenus, et des jeunes autochtones.

Prospérité économique

Cette perspective vise à inspirer le potentiel de chacun et à se servir de notre capacité collective à générer des bénéfices économiques pour l'ensemble de la collectivité. Cela veut dire être proactifs quant à notre positionnement relatif aux possibilités économiques, et créer par la même occasion des possibilités d'autosuffisance.

Pour faire avancer cette perspective, la Ville doit, au nom de ses résidents et de ses résidentes, investir ses ressources financières avec sagesse, profiter du capital humain, se servir de ressources comme les sources de financement supplémentaire, et faire avancer les pratiques exemplaires innovatrices.

On traite de la prospérité économique dans les directives existantes liées à la création d'environnements économiques innovateurs et cohérents par le truchement d'une coopération des secteurs public, privé et de développement communautaire encourageant l'investissement et la croissance.

Considérations politiques

- Quelles sont les choses qui ont un effet sur nos vies et sur nos expériences quotidiennes dans nos collectivités?
 - **Durabilité environnementale** : l'accès à l'eau, la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la gestion des ressources naturelles, les déchets, le recyclage, le compostage, les transports en commun, l'infrastructure, l'économie, les parcs, la production d'aliments locaux, la croissance du développement, l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la résilience urbaine, les biens et services écologiques, et l'efficacité énergétique?
 - **Équité sociale** : est-ce que nous répondons bien aux besoins liés à l'âge, à l'aptitude, au genre, à l'orientation sexuelle, au niveau de revenu, à l'expression culturelle, au lieu de résidence, et au fait d'être une minorité visible, une personne autochtone ou un nouvel arrivant?
 - **Prospérité économique** : possibilités économiques, besoins de main-d'œuvre, autosuffisance, durabilité financière à long terme, économie mondialisée, développement économique communautaire, augmentation de la mobilité, masse critique et proximité des autres agglomérations?
- Comment tenir compte des besoins de nos résidents futurs et actuels tout au long du cycle de vie de la ville? Dans quelle mesure notre ville a-t-elle la capacité de répondre et de s'adapter à notre histoire, à la croissance de notre population et à notre future qualité de vie?
- Est-ce que les gens qui seront les plus touchés par une décision donnée font partie d'un processus de prise de décision considérable? Qui a une place à la table de négociations? Est-ce que les décisionnaires disposent de tous les renseignements dont ils ont besoin pour prendre part à ces prises de décisions? Quels intérêts faut-il protéger? À qui profitent ces décisions, et pourquoi?
- Quels sont les coûts ou compromis humains, environnementaux et budgétaires ayant été identifiés ou alloués dans le cadre du processus de planification et des prises de décisions municipales?
- Les programmes et services de la Ville sont-ils disponibles dans toute la ville, et sont-ils abordables et accessibles à tous? Si ce n'est pas le cas, qui est exclu et pourquoi? Pouvons-nous – ou savons-nous comment – trouver un équilibre entre les besoins communautaires, les demandes du marché et la volonté politique?
- La Ville et ses résidents ont-ils la responsabilité de montrer l'exemple? Quelles ressources la Ville doit-elle fournir aux résidents pour appuyer des comportements environnementalement durables, sobres en carbone et socialement équitables, et prospérer économiquement?
- Comment est-ce que les politiques, les programmes et les processus sont alignés, mis en œuvre et évalués entre les différents services de la Ville? Comment atténuer ou supprimer les impacts ou les obstacles involontaires pour que les programmes et les politiques puissent être plus efficaces?